



ESPACE VERTS

# Tondeuse autoportée

**Permettre aux participants d'appliquer les règles de sécurité théoriques et pratiques lors de la conduite d'une tondeuse autoportée**

## Objectifs :

- Être capable d'adaptabilité à la conduite d'engins automoteurs en espaces verts
- Utiliser, maîtriser et opérer avec les engins en pleine connaissance des risques et avec une sécurité maximale

## Contenu et déroulé pédagogique :

- Explications et fonctions des différents organes et équipements :
  - connaître les règles de sécurité individuelles et collectives
- Opérations de maintenance de premier niveau (vérifications) :
  - maîtriser la prise en main du matériel
  - maîtriser la conduite et l'utilisation de la machine
  - réaliser des manœuvres
  - circulation : règles de conduite et connaissance des notions du Code de la route
- Chargement sur le plateau
- Stationnement en sécurité
- Opérations de fin de poste

## Durée :

3 jours soit 18 heures

## Prérequis :

Aucun

## Accessibilité :

Travailleurs(ses) d'ESAT  
et Salariés(ées) d'EA

## Modalités pédagogiques :

- Livret pédagogique
- Supports pédagogiques illustrés, accessibles en Facile à Lire et à Comprendre
- Personnalisation de la formation
- Méthodes et outils pédagogiques co-construits avec l'environnement de travail
- Mise en situation

## Modalités d'évaluation et de suivi :

- Evaluation pratique en fin de formation des gestes techniques ou professionnels
- Grille d'évaluation et bilan personnalisé des acquis transmis à l'établissement
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

## Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

## Tarif :

Nous consulter

## Contact(s) :

**Hélène GIULIANO**  
Responsable formation  
0366729030  
helena.giuliano@agap-npdc.fr